



Je suis en train de mettre un fumoir en place

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 21 janvier 2009

Bonjour, je suis en train de mettre un fumoir en place. Je suis dans une cour ; la sortie de la VMC doit être au minimum à combien de la fenêtre de mes voisins

Réponse :

Le rejet de l'air chargé de fumée de tabac doit s'effectuer dans des conditions qui ne créent pas de trouble anormal de voisinage, c'est à dire en principe au dessus du toit de l'immeuble.

Dans tous les cas, vous devrez obtenir l'accord écrit du bailleur (si vous êtes locataire) ou du conseil syndical (copropriété)